

DEPARTEMENT

LOT

République Française
CONSEIL MUNICIPAL

CORN

Nombre de membres

Séance du mardi 12 décembre 2017

en exercice: 10

L'an deux mille dix-sept et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 07 décembre 2017, s'est réuni sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 7

Votants: 7

Sont présents: Dominique LEGRESY, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Hervé VALETTE

Représentés:

Excuses: Gisèle BOUZOU, Marielle COLOMB, Olivier QUERCY

Absents:

Secrétaire de séance: Sylvie CHIMINELLO

Procurations: de Mr Quercy Olivier à Mr Legresy Dominique
de Mme Colomb Marielle à Mme Chiminello Sylvie

Vote de crédits supplémentaires - ass corn

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
------------------	----------	----------

21311 - 14	Bâtiments d'exploitation	-5074.27	
281782 (040)	Matériel de transport (mad)	3074.27	
28155 (040)	Outillage industriel	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

• **Vote RPQS**

Mr le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2016. Ce rapport est établi par le SYDED à partir des données fournies par la Mairie.

Le conseil valide, à l'**unanimité** le RPQS 2016.

- **Achat de matériel :**

Le Maire expose la nécessité d'investir dans du matériel et un véhicule pour permettre à l'employé communal d'effectuer son travail sans utiliser son véhicule personnel.

Une nouvelle débroussailleuse sera donc achetée afin de remplacer l'ancienne qui après 13 ans de service donne quelques signes de faiblesse.

En ce qui concerne le véhicule, la nécessité ne fait aucun doute. Une opportunité a été soumise à Mr le Maire. Celui-ci a demandé à Mr Caisso de se rapprocher du vendeur et de vérifier l'ensemble des points critiques et autre contre technique. Il s'agit d'un Kangoo Diesel qui a 300 000 km dont les divers organes sensibles ont été changés.

L'investissement serait de 900 euros et serait imputé sur la section investissement du budget assainissement.

Le conseil valide la dépense à huit voix sur neuf et une abstention.

Le conseil autorise ainsi Mr le Maire à signer tous les documents nécessaire à cet achat et l'autorise également à souscrire une assurance pour le véhicule les conseillers et employés communaux.

- **Logement :**

Monsieur le Maire expose au conseil que pour bénéficier d'aide de la part du Département, afin de rénover les logements(chauffage) il est nécessaire d'acter le principe de la réalisation de deux logements conventionnés.

Le conseil valide à l'unanimité le principe de la réalisation de deux logements conventionnés.

Contrat d'assurance :

Monsieur le Maire sollicite à nouveau le conseil suite aux échanges de la dernière réunion. Le conseil souhaite demander un geste commercial auprès de Groupama et une proposition de révision à la baisse des annuités.

Si Groupama ne donne pas de suite favorable à nos demandes, le conseil est favorable pour changer d'assurance et autorise Monsieur le Maire à engager toutes les procédures nécessaire et à signer les documents s'y afférent.

- **Questions diverses :**

– La mairie a reçu sous forme de livre le dossier permettant au Grand Figeac de candidater au label Pays d'Art et d'histoire. Ce document est consultable en Mairie

– Les travaux vont se poursuivre à Laparrot.

– Compte rendu par B Francoual de la réunion FDEL. Un compteur Linky a été installé sur la commune. Monsieur le Maire va faire un courrier à ENEDIS afin de leur rappeler notre délibération. Par ailleurs Mr Francoual indique la mise en place de chèques énergie

–

Monqieur le Maire expose que dans la cadre de la procédure que nous avons engagé contre l'entreprise Dubreuilh à propos de la station d'épuration, celle-ci a été condamnée. L'entreprise Dubreuilh devra verser à la commune 12 279.84 euros soit le montant du devis de l'entreprise CROUTE, rembourser les frais d'expertise soit 4517.50€ , plus la somme de 1000 euros au titre de la justice administrative.

– Monsieur le Maire indique avoir reçu les documents afférents au **Plan ORSEC eau potable** ils seront examinés par Ludovic Lecoustre et joint au PCS.

– Monsieur le Maire expose que la vallée du Célé bénéficie de l'appel à projet du pôle pleine nature Massif Central et qu'un nouveau logo vient d'être créé.

- Travaux de la mairie: Le maire , au regard de l'impossibilité du SDAIL d'accompagner la commune dans la recherche de Maitre d'oeuvre et après avoir pris des renseignements, a contacté avec des maîtres d'œuvres. Par ailleurs nous a reçu l'accord de prorogation des subvention de la région jusqu'au 11/01/2019.
- Comice Agricole: Monsieur le Maire expose que le résultat du dernier Comice est de -836,80€. Il fait part que plusieurs personnes souhaitent faire la prochaine édition du comice à Corn. Le coût pour la commune serait de 1000€. Le conseil valide la candidature de la commune et demande à Monsieur le Maire de faire acte de candidature.
- Bernard Caisso a été à la remise du diplôme 100% compostage. Les différentes opérations faites sur la commune ont permis bénéficier d'une aide de 360€ que nous allons investir dans des poubelles doubles qui seront installées au port et au petit jardin. Pour compléter cette opération une petit palette va être installer au cimetièrre pour recycler les pot.
- Formation cimetièrre: Monsieur le Maire et la secrétaire de Mairie sont chacun allés à une formation sur la législation et la gestion des cimetièrres. Un long travail de régularisation va devoir être entrepris. Monsieur le Maire indique par ailleurs que si la construction d'un colombarium est acté par le conseil, il est obligatoire de mettre en place également un jardin du souvenir
- Voirie communale : Mr Bernard CAISSO fait le compte rendu au conseil de la formation sur les chemins ruraux à laquelle il a assisté. Comme pour le point précédant, un long travail de mise en forme et de lisibilité des documents va devoir être mené.
- Citerne du COURNILLOU: Mr Ludovic LECOUSTRE explique que la citerne fait désormais partie de la défense extérieure contre le incendie (DECI), suite la visite des pompiers.Elle devra être sécurisée au niveau de la trappe par deux cadenas.
- Récup'verre du MARRONIER: Suite à différente rencontre avec le SMIRTOM il va être déplacé au Cournillou. Un terrassement sera fait.
- Transport scolaire : Monsieur le Maire expose qu'une réunion des maires sur les accompagnateurs scolaires a eu lieu le 28/11/2017; Il indique que quand le département prenait en charge les accompagnateurs de bus cela lui coutait 15000€ de salaire pour deux tournées sur trois. Aujourd'hui si les communes prennent en charge sur les trois tournées où il y a des enfants en âge maternel cela représente un coût de 25000 à 30000€ d'accompagnateurs pour 2 à 3 enfants d'âge maternelle/ tournée (la charte du Département du LOT prévoyait un accompagnateur à partir de 4 enfant d'âge de maternelle). Pour Corn cela ferait 4000€ / an.On prend le parti de ne pas prendre d'accompagnateurs jusqu'au mois de juin et on a demandé à la compagnie de transport à ce que soient tracés tous les incidents.
- Sécurité Routière : Monsieur le Maire fait part de plusieurs incidents sur les routes communales le dernier en date devant la bergerie Benjamin Francoual. Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réflexion pour la pose de panneaux sera engagé en 2018.
- AEP: Monsieur Olivier QUERCY via Monsieur le MAIRE informe le conseil que normalement des travaux importants sur le causse de CORN devraient voir lieu pour renforcer la défense incendie. Par ailleurs déplore un impayé sur la commune.
- Achat cable internet:, Monsieur le Maire informe qu'un cable internet a été acheté. Il est suffisamment long pour aller de la Box à la salle de réunion.
- ALA: Monsieur Valette indique que la journée humanitaire aura lieu à Reyrevignes
- Mairie fermée au public : du 25 au 8 janvier 2018.

Fin 23h45

